

Julieta García

Université de Nantes
Centre de Recherche sur les Conflits d'interprétation (CERCI)
Chemin la Censive du Tertre BP 81227 44312
Nantes Cedex 3 France
cerci@univ-nantes.fr

Doctorante

L'anthropologie audiovisuelle au service de la recherche sur le droit à l'eau en Bolivie.

TROIS millions de personnes meurent chaque année dans le monde de maladies liées à l'eau tandis que 40% de la population mondiale souffrent de pénurie d'eau ! La réduction de la disponibilité d'eau douce entraîne la concurrence des usages et des conflits sociaux, c'est pourquoi nombre d'instances réagissent en sollicitant la prise de position des plus grandes entités pour établir un cadre juridique en déclarant, entre autres, l'accès à l'eau comme un droit universel de l'homme. Or, jusqu'à présent, le monde souffre d'un excédent de conférences et d'un manque d'actions crédibles¹.

Tout cela n'est cependant pas une nouveauté pour le public européen. En revanche, ce qu'il ne connaît pas, à l'exception des spécialistes, est l'émergence de « nouvelles structures » de gestion d'eau, pour pallier l'absence de l'État qui devait faire en sorte que tous les habitants aient accès à l'eau, car il s'agit d'un élément naturel, sans lequel personne ne peut survivre.

Ce genre de structures de gestion, dites « structures communautaires », a en effet vu le jour il y a peut-être bien plus de vingt ans, dans quelques régions de l'Afrique et dans les pays pauvres de l'Amérique latine. Grosso modo, on pourrait dire que c'est déjà un quart de la planète qui se trouve concerné par la gestion communautaire de la ressource eau.

De quoi s'agit-il exactement ? Voici un exemple concret : les systèmes communautaires de la ville de Cochabamba, en Bolivie. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut replacer cette ville dans son contexte historique et géographique. Le département de Cochabamba est le troisième en importance économique parmi les neuf que comporte la Bolivie.

Ce département a une superficie de 55,631 km² et environ 1,500,000 habitants². La capitale du département, appelée aussi Cochabamba, compte cependant dans sa conurbation urbaine environ un million d'habitants. Cochabamba, « la plaine des étangs » en quechua, a toujours été connue comme « le grenier » de la Bolivie en raison de son abondante production agricole. Pour la « petite » histoire -néanmoins importante-, la ville a été le scénario d'une « guerre de l'eau », en avril 2000, en résiliant le contrat signé, fin 1999, par le gouvernement national et le Consortium *Aguas del Tunari*, contrôlé par la multinationale Bechtel, pour l'approvisionnement en eau potable de la ville. A l'origine de cet événement se trouve la hausse des tarifs, contre laquelle la population s'est révoltée, provoquant l'expulsion de la

¹ Déclaration faite par Kevin Watkins, rédacteur en chef du *Rapport mondial sur le Développement Humain* 2006.

² Divisé en 16 provinces, le département de Cochabamba s'étend sur une superficie de 55.631 km², soit 5% de la superficie totale de la Bolivie, 1.098.581 km².

multinationale, en l'espace de deux ou trois mois, malgré la dure répression exercée par le gouvernement.

Aujourd'hui, Cochabamba est donc plus connue pour cet événement que pour ses divers systèmes communautaires de gestion d'eau qui s'élevaient à environ 600. Ces derniers s'occupent de l'approvisionnement de l'eau sur la banlieue de Cochabamba, tandis que l'entreprise municipale publique - « Servicio Municipal de Agua Potable y Alcantarillado » (SEMAPA)- dessert la zone urbaine.

Or, ces systèmes ne concernent pas que l'approvisionnement d'eau potable, mais aussi celle utilisée pour l'irrigation des champs cultivés, pour la génération d'énergie électrique et pour les industries. Par conséquent, les problèmes auxquels font face ces secteurs sont différents. C'est pour cette raison que de nombreuses entités, en particulier des ONG, se sont penchées sur ces questions afin de mieux les comprendre et si possible de tenter de les résoudre au mieux.

Il faut cependant connaître certaines notions de cette réalité si différente de celle des pays développés. Rappelons tout d'abord que SEMAPA étant créé par les autorités gouvernementales nationales et locales, suivant le classement organisationnel présenté par Alix Courivaud³, s'inscrit dans le sens « top down » ; à l'opposé, les « systèmes communautaires » créés par le peuple s'inscrivent quant à eux dans le sens « bottom up » Ce classement insiste sur le fait que bien de ces systèmes, consacrés soit à la distribution d'eau pour la consommation humaine⁴, soit à l'irrigation des champs cultivés⁵, ont été financés et organisés par la population, sans l'intervention du gouvernement. Ce dernier, sous la présidence de Evo Morales (2006-2009), et afin d'éviter une plus grande prolifération des petites structures, a incité tous les systèmes de gestion d'eau confondus, à s'abriter sous le dénominateur générique d'« Empresa prestadora de servicios de agua potable y alcantarillado » (EPSA), comme une condition pour bénéficier de l'aide financière destinée à leur amélioration. Le manque de transparence de cette dénomination a néanmoins plutôt suscité la crainte d'expropriation.

Nous proposons, dans cette communication, de vérifier l'utilité de la vidéo dans la recherche, au travers de trois expériences ; deux d'entre elles⁶, tout en étant indépendantes de notre travail de recherche sur l'eau à Cochabamba, ont utilisé comme nous la vidéo afin de rendre compte du conflit d'usages généré, d'une part, par l'application des « us et coutumes » qui « donnent droit » à la gestion autonome de l'eau agricole depuis la période précolombienne, et, d'autre part, par l'expansion démographique et urbaine.

³ Alix Courivaud, *Relaciones entre las organizaciones comunitarias de abastecimiento de agua con empresas municipales y el Estado en zonas periurbanas de América Latina. Aplicación al caso de Cochabamba*, Bolivia, Centro AGUA- UMSS, 2005, pgs. 20-24.

⁴ Ces systèmes peuvent être des coopératives, des comités, des associations et/ou des OTB (*Organización territorial de base*, la seule modalité à avoir une reconnaissance légale.) Chaque système a environ entre 150 et 250 connexions. Ils se trouvent, en général dans la banlieue.

⁵ Il existe plus de 40 systèmes différents dont l'organisation est assez complexe. Une bonne partie d'entre eux pratiquent encore le partage de l'eau comme à l'époque précolombienne. De nombreux agriculteurs bénéficient de leur part en eau toujours sous le nom du premier bénéficiaire.

⁶ La première expérience est celle de Colin L. et Petit V., 2008, la seconde expérience est celle de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, projet dont le but était d'approfondir les connaissances sur la gestion intégrée de la ressource eau, au travers du recueil des témoignages des acteurs de l'eau, à Tiquipaya. La dernière expérience est celle que nous avons pu effectuer lors de notre séjour à Cochabamba, Bolivie en 2008.

Nous nous interrogeons, plus précisément, sur la pertinence et l'efficacité de l'anthropologie audiovisuelle, en tant qu'outil d'appui pour explorer, comprendre et informer sur ces pratiques assez spécifiques liées étroitement aux droits humains⁷ afin d'aider à l'organisation d'une gestion du droit à l'eau, au niveau international

1. Expérience « Eau – Terre – Gens⁸ » (COSUDE)

1.1 Objectif : il s'agit d'approfondir les connaissances sur la gestion intégrée de la ressource en eau à Tiquipaya, au travers de l'analyse des témoignages.

1.2 Démarche : Entretiens individuels des divers usagers de l'eau en mettant l'accent sur le conflit généré par les divers usages de l'eau. Nous en avons choisi quatre, parmi une vingtaine :

Johnny (Agriculteur travaillant à plus de 4.000 m. d'altitude) :



« Nous prenons soin du lac "Lagun Mayu" dont nous sommes les propriétaires. Tiquipaya (communauté en aval) utilise l'eau du lac sans reconnaître le travail d'entretien du lac et des canaux. Ils prennent l'eau et nous n'en retirons aucun bénéfice. Mais nous sommes obligés de les entretenir, car nous utilisons aussi l'eau pour faire boire notre bétail et produire des pommes de terre⁹. »

Felisa (Agricultrice à 3.500 m. d'altitude) :

« En parlant d'eau, dans cette communauté, nous pratiquons une irrigation à tour de rôle. Autrefois, nous avions un excédent d'eau ; l'irrigation se faisait une fois par jour. Mais aujourd'hui, il y a des projets privés, comme celui de SINERGIA (entreprise privée de production d'électricité), qui a procédé à la captation des sources et à la canalisation de l'eau provoquant consécutivement le tarissement de nos sources d'eau. N'ayant donc plus la quantité nécessaire pour l'irrigation, nous sommes obligés d'utiliser l'eau du cours "Larga Mit'a", eau utilisée par plusieurs communautés en aval ; ils nous ont donc accusé de vol. Mais nous sommes propriétaires du "Larga Mit'a", seulement nous n'en faisons pas usage auparavant car nous avions assez d'eau. Nous avons des anciennes écritures qui nous donnent le droit de l'utiliser, et nous allons le faire, bien que les usagers en aval soient contrariés. Nous proposons, cependant, de partager¹⁰. »



Sonia (Secrétaire de l'OTB¹¹ de distribution d'eau pour la consommation, à 2.700 m. d'altitude) :

« Nous avons tout le temps des problèmes avec nos systèmes d'eau. D'abord, nous avions un puits produisant à peine un jet d'eau. Tous les voisins s'y ravitaillaient en faisant la queue depuis quatre heures du matin.

Ensuite, notre OTB s'est scindée en deux ; n'ayant plus de puits, nous avons foré un autre puits et installé des fontaines publiques. Puis, notre OTB s'est scindée à nouveau. Encore une fois, nous sommes restés sans puits. Nous avons donc foré deux autres puits et installé un réseau de distribution d'eau pour 300 domiciles. Nous avons fait les tranchées nous-mêmes,



⁷ Nous pouvons invoquer ici l'art. 25, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, selon lequel « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé. » Ce qui implique non seulement la boisson, l'alimentation et leurs répercussions sur la santé individuelle, mais aussi les activités de distribution d'eau potable et la production agricole, dans l'intérêt collectif.

⁸ « Agua, Tierra y gente. Voces y miradas de tres continentes. Bolivia – India – Mali ». Disponible à l'adresse : <<http://www.waterlandpeople.net/>> Accès le 9 janvier 2010.

⁹ « Nosotros mantenemos el lago, somos los dueños ». Disponible à l'adresse :

<http://www.waterlandpeople.net/country_products/cpxtiq/relatos/act12/rel_com.pdf> Accès le 9 janvier 2010.

¹⁰ Cuando había todavía nuestras vertientes, no úsamos la larga mit'a y entonces los de abajo del valle regaban con esa agua. Disponible à l'adresse : <http://www.waterlandpeople.net/country_products/cpxtiq/relatos/act14/rel_com.pdf> Accès le 9 janvier 2010.

¹¹ L'OTB est la plus petite unité territoriale, produit de la décentralisation politique et institutionnelle et de la loi de participation populaire. C'est une structure d'action, de représentation et participation de la population, habilitée à présenter des propositions de développement municipal.

économisant le coût de main d'œuvre, et payé le réseau avec notre argent ; il fonctionne 24 heures/24 avec une bonne pression¹². »

Don Florencio (Agriculteur à 2.600 m. d'altitude) :

« Nos terres ont besoin d'être arrosées au moins une fois tous les quinze jours. J'ai aussi du bétail pour la production de lait, mais la quantité d'eau qui m'est attribuée n'est pas suffisante pour faire pousser le fourrage destiné à nourrir mes animaux. Nous utilisons les eaux des canaux, mais les sources, en amont, sont en train de se tarir, d'où la réduction des volumes d'eau disponibles. J'espère que nous obtiendrons des nouveaux apports de la "Laguna Batea" pour pouvoir irriguer nos terres plus longtemps. Avec la Mairie, nous n'avons aucune relation. Ce que nous, les agriculteurs, sommes en train de traverser, c'est vraiment lamentable. Je pense qu'il faudra vendre mes terres s'il n'y a pas davantage d'eau¹³. »



1.3 Résultats : Les témoignages d'acteurs représentatifs ont permis d'avoir une meilleure visibilité des différentes perceptions, expériences, visions ou passions et ont donné lieu à des débats et à des réflexions plus riches et plus authentiques. L'hétérogénéité des acteurs a permis de superposer l'intérêt commun aux probables intérêts individuels. La méthode, appliquée partiellement, n'a pas permis d'atteindre entièrement le but.

2. Thèse de doctorat, 2008 : *La vidéo participative : outil d'accompagnement du développement local ?*

2.1. Objectif : Il s'agit de co-construire, avec les acteurs locaux, une vidéo sur des problématiques locales, afin de rendre viable le développement local, de manière concertée.

2.2 Démarche : Entretiens individuels des acteurs de l'eau. Préparation d'un mini documentaire. Nouveau tournage des réactions après visionnage. Correction de quelques séquences du premier documentaire à la demande du public et intégration des séquences de l'après visionnage. Nous avons choisi de mettre l'accent sur la réaction d'un paysan et sa demande de rétablissement de la « vérité » par l'image.

Omar Fernández (leader départemental des agriculteurs) :

« Je voudrais faire deux remarques. La première [...] je pense que la mairie doit apparaître dans le film telle qu'elle est : soutenant l'urbanisation et tout ce qui va avec ; elle ne doit pas apparaître, comme nous l'avons vu, entourée de tomates, d'oignons, de fleurs, d'autant qu'elle s'en est jamais occupée ! [...] La seconde remarque, quant au projet de créer une communauté des communes entre Tiquipaya et Colcapirhua, [plus connu comme MACOTI], ce n'est pas clair dans le film. MACOTI, qu'est-ce que c'est ?¹⁴ qu'est-ce qu'une EPSA ? . Tout semble rose, mais c'est faux ! Bon, le projet avec un crédit étranger en soi est une bonne chose, mais il ne faut pas qu'ils viennent nous imposer des conditions. Que la BID ou le GTZ ne nous conditionnent pas la création d'une communauté des communes avec un statut de société anonyme mixte ! car ce type de société est rattaché au code du commerce ! Mais quel rapport entre le code du commerce et nos eaux ! Ils veulent nous forcer à signer, en somme la privatisation de la gestion de nos eaux ! Et dans le film, cela doit apparaître ! Car en le regardant tel



¹² « Nuestra red está diseñada para 300 familias ». Disponible à l'adresse :

<http://www.waterlandpeople.net/country_products/cpxtiq/relatos/act10/re_l_com>Accès le 9 janvier 2010.

¹³ «Con el municipio casi no tenemos ninguna relación». Disponible à l'adresse :

<http://www.waterlandpeople.net/country_products/cpxtiq/relatos/act13/re_l_com.pdf> Accès le 9 janvier 2010.

¹⁴ MACOTI est l'acronyme de Mancomunidad Colcapirhua-Tiquipaya, la première est une communauté située en aval (31 km², 40.000 habitants et 41 OTB) par rapport à la seconde (315 km², 40.000 habitants, 73 OTB). Toutes deux intègrent le projet MACOTI, une « communauté des communes ».

qu'il est présenté, on a l'impression qu'il va résoudre nos problèmes. Nous avons des canaux et des réseaux, que nous avons construits avec nos mains et nos moyens financiers ! C'est trop facile !¹⁵ »

2.3 Résultat : La vidéo participative donne la possibilité de s'exprimer aux plus marginalisés et/ou illettrés. En revanche, il existe une résistance à s'exprimer de la part des autorités. Dans un premier temps, le tournage a été perçu comme une « construction d'experts » mais cette impression s'est étiolée car la « vérité » a été assurée par la « contre-expertise » des « proacteurs » (producteurs-acteurs) dont la réaction, confrontée à leur propre situation, était chargée d'une forte émotivité. Puis la vidéo participative a créé des nouveaux espaces de discussion informels et formels et a influencé les relations sociales réelles.

3. Recherche doctorale en cours sur la gestion d'eau à Cochabamba.

3.1 Objectif : il s'agit de confronter les discours publics des acteurs institutionnels aux discours des acteurs sociaux, grâce à la vidéo.

3.2 Démarche : assister à toute manifestation publique et décrocher des entretiens individuels.

Abraham Grandidier (président d'ASICA-SUR¹⁶) :



« Nous avons commencé par gérer une structure de quartier, et aujourd'hui, nous avons créé, depuis 2005, une association regroupant 120 systèmes, en mettant fin à la politisation et au clientélisme qui avaient rongé nos systèmes, tels qu'ils fonctionnaient auparavant ; deux maux générés par la soumission totale aux autorités municipales. Nous avons plusieurs projets, dont celui de « La Tamborada » [quartier de la banlieue sud] qui est le fruit du travail de la population, ce n'est pas un cadeau du gouvernement. Nous avons bénéficié d'un crédit [pour ce projet] de quatre millions de dollars de l'Union Européenne. Le Président Morales étant tenu au courant, a décidé de venir pour l'inauguration des travaux¹⁷. »

Evo Morales (Président de la Bolivie) :

« [...] Mais je voudrais aussi être très sincère, il est impossible de répondre à toute la demande du pays, en deux ans et demi, et rien que dans cette zone [La Tamborada], nous avons investi quatre millions de dollars.¹⁸ »



Fausto Gutiérrez (Directeur citoyen¹⁹ au Directoire de SEMAPA²⁰) :

¹⁵ Loïc Colin. et Vincent Petit, 2008 : La vidéo participative : outil d'accompagnement du développement local, Thèse de doctorat - Agro Paris Tech, Paris, Annexe 6 : retranscription de la réunion de projection du « film intermédiaire » aux membres d'ASIRITIC et du Centro Agua. p. 22.

¹⁶ Asociación de Sistemas Comunitarios de Agua del Sur.

¹⁷ Nous l'avons interviewé.

¹⁸ Nous étions présents lors de l'inauguration d'un projet pour la banlieue sud et avons enregistré le discours d'Evo Morales.

¹⁹ Depuis la fin de l'année 2008, plus aucun Directeur citoyen ne siège auprès du Directoire de SEMAPA, malgré leur obligation de présence stipulée dans le statut de l'entreprise.

²⁰ Service municipal d'eau potable et d'assainissement. Il ne dessert qu'environ 56.000 connexions, soit 270.000 habitants de la ville (chiffre annoncé sur son site web), c'est à dire environ 50% de la population urbaine située sur presque 160 km² de l'aire de concession. Étant donné qu'environ 700 000 habitants, urbains et/ou périurbains, ne sont pas desservis par l'entreprise municipale, près de 500 à 800 systèmes communautaires ont été créés par la population. En outre, la population qui n'est pas du tout desservie achète l'eau des camions citernes ou se débrouille comme elle peut.



« Notre fonction a été malheureusement toujours limitée, car nous n'avions pas d'accès à toute l'information dont nous avons besoin. On nous donnait des copies sur le fonctionnement technique, comme un appât pour nous distraire. La plupart du temps, malgré nos protestations, l'information concernant la décision prise sur un point important arrivait la veille au soir. Nous étions complètement désarmés²¹. »

Luís Camargo (Gérant de SEMAPA) :

« Soyez les bienvenus. SEMAPA aura toujours ses portes ouvertes à tous et avec toute l'information dont elle dispose.²² »



3.3 Résultats : Nous n'avons pas encore abouti à une conclusion définitive, dans la mesure où ce travail n'a pas été encore mis à la portée d'un large public cochabambino et nous ignorons donc la réaction qu'il pourrait susciter et ce qu'il pourrait en résulter.

Ces structures de distribution d'eau "potable" créées du « bas vers le haut », sont d'abord l'expression du besoin d'un élément vital comme peut l'être est l'eau, puis d'un besoin d'organisation afin de combler l'absence de l'État ; enfin, elles témoignent également d'une pratique culturelle ancestrale, c'est à dire l'organisation de groupes minuscules, reliés les uns et les autres par la même pratique ancestrale. En un mot cela correspond à l'organisation de l'Ayllu²³.

Ceci est encore plus complexe au niveau de l'agriculture : très souvent en effet les petits agriculteurs partagent les mêmes canaux pour conduire les eaux sur leurs champs, en fonction de divers paramètres ayant trait aux « us et coutumes » appliqués sur plus de 40 systèmes et gérés, en temps et en espace et -changement climatique oblige-, en fonction du volume des précipitations de l'année.

Par ailleurs, les systèmes communautaires de distribution d'eau potable souhaitent conserver leur autonomie sur la gestion de l'eau de leur quartier afin de payer le « juste prix » - le sens de la « propriété » étant assez développé - et éviter que d'autres puissent faire des profits en exploitant un bien commun, surtout aux dépens des usagers.

Il va de soi que les membres de ces systèmes n'ayant pas de soutien technique, financier ou comptable, n'arrivent pas toujours à bien réussir leur gestion. Ils sont tellement nombreux que leur existence, pour la plupart d'entre eux, ne bénéficie d'aucune reconnaissance légale. C'est pourquoi le gouvernement les incite à s'abriter sous la dénomination de EPSA, avec toutes les conséquences que cela entraîne -ce qui est actuellement une source de débat, car ce statut n'est pas transparent.

Conclusion

Toutes ces images vidéo constituent pour la recherche, avant tout, une méthode de collecte des données, une source de documentation précieuse et fiable d'exploration scientifique et d'apprentissage de travaux à caractère ethnologique afin de rendre compte, le plus fidèlement possible, d'une réalité qui touche cette ville. Ces témoignages, recueillis dans

²¹ Nous l'avons interviewé

²² Nous l'avons entendu faire cette déclaration à la fin de son discours lors du séminaire international sur : *Agua : bien común, gestión pública y alternativas a la privatización y comercialización*, du 23 au 25 août 2008, à Cochabamba.

²³ « L'organisation économique-sociale appelée ayllu (mot quechua)[...] avait ses dirigeants et vivait, à travers les assemblées communautaires, une sorte de démocratie participative qui assurait sa cohésion. » Christian Rudel, *La Bolivie*, Khartala, Paris, 2006, pgs. 18-19.

une petite ville, se démultiplient considérablement, avec leurs spécificités, dans les 617 autres villes²⁴ qui enregistrent des pénuries dans le monde. D'ici 2050, selon les Nations Unies, entre 2 et 7 milliards d'êtres humains seront confrontés à une pénurie d'eau. Comment faire face ? Mieux gérer les ressources en eau est devenu aujourd'hui une priorité²⁵ Tout ce que l'on vient d'évoquer montre que les conflits liés à l'eau sont planétaires. Ils méritent donc des réponses planétaires. Face à un destin inéluctablement commun, il s'agit de déterminer comment le droit, instrument de régulation, peut proposer des réponses adaptées à ces conflits. Sans être juristes, ni géographes, nous adhérons aux projets d'encadrement de cette problématique locale, mais aussi mondiale, que nous avons synthétisée lors de cette communication.

Bibliographie

Courivaud Alix, 2005 : **Relaciones entre las organizaciones comunitarias de abastecimiento de agua con empresas municipales y el Estado en zonas periurbanas de América Latina. Aplicación al caso de Cochabamba, Bolivia**, Centro AGUA- UMSS, 211 p.

Rudel Christian, 2006 : **La Bolivie**, Khartala, Paris, 248 p.

Colin L. et Petit V., 2008 : **La vidéo participative : outil d'accompagnement du développement local**, Thèse de doctorat - Agro Paris Tech, Paris, 680 p.

Rapport mondial sur le Développement Humain 2006 : « **Au-delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et crise mondiales de l'eau** », New York, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Economica, 2006, 552 p.

« Capitalización de experiencias en « Agua, Tierra y Gente » Disponible à l'adresse : http://www.waterlandpeople.net/country_products/ley2878/aguas.html
Accès le 25 août 2009.

« Le dessalement : une fuite en avant ? » Disponible à l'adresse : <http://eau.apinc.org/spip.php?article376>
Accès le 25 août 2009.

Journée mondiale de l'eau 2009. Disponible à l'adresse : <http://www.mediaterre.org/international/actu,20090127095125.html>
Accès le 01 mai 2009.

²⁴ « Le dessalement : une fuite en avant ? » Disponible à l'adresse : <<http://eau.apinc.org/spip.php?article376>> Accès le 25/08/09.

²⁵ *Journée mondiale de l'eau 2009*. Disponible à l'adresse : <<http://www.mediaterre.org/international/actu,20090127095125.html>> Accès le 01/05/09.